



*Office  
International  
de l'Eau*

**CNFME**



# Catalogue

## OIEau | Formations professionnelles



## **EAU - IRRIGATION & AGRICULTURE**

**CNFME - Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau**

22, rue E. Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01  
Mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)  
**Contact** : Claude Toutant - [c.toutant@oieau.fr](mailto:c.toutant@oieau.fr)

# ÉDITO

## Vers un renforcement des compétences en irrigation et en traitement des effluents agricoles

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau (OIEau) possède une expertise reconnue et de longue date dans le domaine des eaux municipales et industrielles. Le CNFME a décidé de capitaliser sur ses savoir-faire et propose depuis quelques années des formations dans le secteur de l'agriculture.

En conception, gestion ou exploitation des systèmes d'irrigation, ainsi qu'en traitement des effluents agricoles, mise en œuvre de bonnes pratiques ou réglementation, le CNFME prend en compte les besoins des acteurs et leur offre un ensemble de formations inégalé, tant sur le plan de la mise à disposition d'outils pédagogiques que de la compétence de ses formateurs.

Ce catalogue propose des formations répondant à vos besoins, mais également sur des sujets d'actualité comme la réutilisation des eaux usées, la maintenance des installations de pompage en irrigation ou la méthanisation des effluents agricoles. Ces formations peuvent aussi se décliner à la carte en fonction des besoins et des spécificités de votre service ou entreprise.

Une bonne formation ne peut être réalisée qu'en réunissant plusieurs facteurs : **une expertise reconnue, une neutralité dans la formation et des outils pédagogiques uniques**. Actualiser régulièrement les compétences de tous contribue à encourager l'implication de chacun et à pérenniser une synergie d'évolution efficace.

Nous sommes à votre disposition pour réaliser le meilleur choix en matière de formation pour vous-même ou vos collaborateurs.

Claude TOUTANT  
Chargé de l'offre  
Irrigation et Agriculture

Pascal BOYER  
Directeur  
Commercial

Vous pouvez retrouver l'ensemble des formations dans notre catalogue général "EAU" ou sur [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

## VOS CONTACTS



### Office International de l'Eau

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01 - Web : [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

› **Offre Agriculture** : Claude Toutant - Tél. : 05 55 11 47 31 - Mail : [c.toutant@oieau.fr](mailto:c.toutant@oieau.fr)

› **Catalogue** : Fabienne Guillot - Tél. : 05 55 11 47 32 - Mail : [f.guillot@oieau.fr](mailto:f.guillot@oieau.fr)  
Sébastien Furlan - Tél. : 05 55 11 47 16 - Mail : [s.furlan@oieau.fr](mailto:s.furlan@oieau.fr)

› **Taxe d'apprentissage** : Nadine Vilatte - Tél. : 05 55 11 47 77 - Mail : [n.vilatte@oieau.fr](mailto:n.vilatte@oieau.fr)

› **Inscription** : Tél. : 05 55 11 47 00 - Mail : [inscription@oieau.fr](mailto:inscription@oieau.fr)



# L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

L'Office International de l'Eau est une association indépendante déclarée d'utilité publique. Sa vocation est de développer les compétences pour mieux gérer l'eau, en France, en Europe et dans le Monde.

L'Office International de l'Eau exerce ses activités dans trois grands domaines :

- › la formation des professionnels de l'eau, en vue de faciliter leur adaptation permanente aux nouveaux métiers, au progrès technique et à l'évolution des contextes réglementaires et normatifs ;
- › la diffusion et la synthèse d'informations scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles dans les différents secteurs de l'eau ;
- › la coopération internationale en vue de renforcer les compétences institutionnelles pour la gestion intégrée des ressources en eau et la gouvernance des services municipaux et de l'irrigation collective.

Avec un effectif de plus de 100 collaborateurs permanents qui contribuent à ces différentes missions, l'Office International de l'Eau est devenu un acteur majeur dans ses spécialités, reconnu en France et dans le monde.

## LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

**CNFME**

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau, - CNFME - (antérieurement la Fondation de l'Eau) se consacre depuis une trentaine d'années, à la formation professionnelle continue.

Le CNFME, met à votre disposition :

- › **30 formateurs** permanents et un réseau riche de plus de 150 experts qui assurent la conception et l'animation des sessions de formation.
- › **18 salles de formation** équipées en matériels vidéo et informatique.
- › **20 plates-formes** techniques permettant des démonstrations et des formations pratiques en situation réelle de travail.

Nos installations à La Souterraine



## CONSULTER LE CATALOGUE

Les moyens pédagogiques sont repérés par des pictogrammes :

Expo

Exposés :  
transparents, vidéos, diapositives

TP

Travaux pratiques :  
sur plates-formes CNFME ou sur site réel

Cas

Etudes de cas :  
avec exercices d'applications

Démo

Visites et démonstrations :  
sur unités en exploitation

# IRRIGATION

## CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

### Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture

#### Objectifs

Concevoir un système d'irrigation fonctionnel pour des parcelles agricoles

#### Contenu

- Besoins culturaux en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériels et équipements : enrouleurs, pivot, rampes, micro-irrigation, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Etudes de cas

#### Public concerné

Bureau d'études  
Conseiller agricole

Durée : 3 jours  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : M009

70% 20% 10%  
Expo Cas Démo

### Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins

#### Objectifs

Concevoir une installation d'arrosage pour les aménagements urbains

#### Contenu

- Besoins culturaux en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériel et équipements : arroseurs, goutte à goutte, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Pilotage de l'arrosage
- Etudes de cas

#### Public concerné

Personnel des services espaces verts  
Installateur

Durée : 3 jours  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : M010

70% 20% 10%  
Expo Cas Démo



### Conception d'une retenue collinaire

#### Objectifs

Dimensionner et réaliser des retenues collinaires

#### Contenu

- Réglementation applicable : Loi sur l'Eau, réglementation sur les digues, ...
- Paramètres hydrologiques
- Méthode de dimensionnement
- Ouvrages annexes (déversoirs de crues) : conception et dimensionnement
- Conception des digues en terre
- Techniques d'étanchéité

#### Public concerné

Bureau d'études  
Conseiller aux irrigants

Durée : 4 jours  
Resp. : Jean-Luc CELERIER  
Référence : M011

70% 30%  
Expo Cas

### Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Connaître les principes de base en hydraulique afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux d'irrigation sous pression  
Etudier et intégrer des projets simples de création de réseau

#### Contenu

- Hydrostatique : force, pression, butées, verrouillage
- Hydrodynamique : débit, vitesse, pertes de charge
- Pompage : courbes caractéristiques de pompe, point de fonctionnement, présentation et utilisation de matériel de pompage, étude de cas, cavitation
- Critères généraux de dimensionnement des réseaux : besoin en eau des équipements d'irrigation, pression
- Régulation de réseaux d'irrigation : vannes, variation de vitesse, ...
- Etude de cas : réalisation d'un réseau collectif d'irrigation

#### Public concerné

Bureau d'études - Irrigant  
Chambre d'Agriculture - Conseil Général

Durée : 4 jours  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : M001

40% 50% 10%  
Expo Cas Démo

## CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

### Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole

#### Objectifs

Concevoir une station de pompage destinée à l'irrigation agricole, en fonction des matériels d'irrigation, selon l'origine de la ressource : eaux de surface (rivières, lacs), eaux de forage  
Respecter "les règles de l'art" hydrauliques

#### Contenu

- Différentes alternatives de génie civil en fonction de la ressource
- Conception d'une prise d'eau, d'une aspiration et d'un refoulement
- Choix de la forme et du nombre de machines
- Choix de la forme de régulation
- Evaluation des régimes transitoires
- Conduite d'un essai de pompage et interprétation des résultats
- Evaluation des coûts énergétiques de fonctionnement

#### Public concerné

Maître d'œuvre - Projeteur  
Technicien de bureaux d'études  
Revendeur et personnel d'entreprises spécialisées  
Installateur spécialisé  
Exploitant de stations de pompage

Durée : **4,5 jours**  
Resp. : Laurent DEPLAT  
Référence : M004

75%	15%	10%
Expo	Cas	TP



## PUBLICATIONS

### LES CAHIERS TECHNIQUES

... DES GUIDES PRATIQUES  
ET PÉDAGOGIQUES



- 1 Les pompes centrifuges  
*Entretien et maintenance (nouvelle édition)*
- 2 Recherche de fuites  
*Techniques et méthodes de détection en réseaux d'eau potable (nouvelle édition)*
- 6 La robinetterie  
*en adduction et distribution d'eau*
- 11 La télégestion des réseaux  
*Principe, matériels et équipements, exploitation*
- 17 La surpression  
*Principe, applications, dimensionnement*

#### POUR COMMANDER

#### Office International de l'Eau

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48  
eaudoc@oieau.fr



#### FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Pour répondre spécifiquement  
à vos besoins de formation  
(niveau, contenu, durée),  
contactez-nous au :

Tél. : 05 55 11 47 00  
Fax : 05 55 11 47 01  
Mail : stages@oieau.fr

# IRRIGATION

## GESTION DU PATRIMOINE

### Diagnostique des réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Connaître les principes du diagnostic d'un système d'irrigation sous pression : pompage et réseau

#### Contenu

- Démarche globale de diagnostic d'un système d'irrigation
- Recueil des données : plans, schémas, historique, besoins, ...
- Ressources : capacité, autorisation de prélèvement, traitement, ...
- Ouvrages : génie civil, pompage, équipements hydrauliques, sécurité, ...
- Réseau : connaissance du patrimoine, canalisations, équipements hydrauliques...
- Suivi du réseau : comptage, réduction des pertes, suivi, ...
- Préconisations techniques et obligations réglementaires
- Étude de cas

#### Public concerné

Bureau d'études - Irrigant - Chambre d'Agriculture  
Conseil Général

Durée : **4 jours**  
Resp. : Jean-Luc CELERIER  
Référence : **M008**

60%	30%	10%
Expo	Cas	Démo

### Diagnostique et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation

#### Objectifs

Situer et reconnaître les composants électriques d'une installation de pompage en irrigation  
Effectuer les premiers dépannages en sécurité

#### Contenu

- Grandeurs électriques
- Appareils de mesure des grandeurs électriques
- Appareillage électrique
- Moteur électrique : conception et démarrage
- Lecture et interprétation d'un schéma électrique :  
localisation et identification des composants
- Notion de dépannage électrique

#### Public concerné

Exploitant de petites stations de pompage en irrigation

Durée : **3 jours**  
Resp. : Pierre GRUIN  
Référence : **M007**

15%	75%	10%
Expo	TP	Démo



## INSTALLATION PÉDAGOGIQUE "POMPAGE ET RÉGULATION HYDRAULIQUE"

L'OIEAU dispose sur son site de Limoges d'un banc de pompage permettant de réaliser des essais et des démonstrations.

L'installation est constituée de plusieurs boucles de pompage fonctionnant en circuit fermé sur une bache de 60 m<sup>3</sup>.

Dans le hall technique de 400m<sup>2</sup>, une grande diversité de pompes et d'éléments de pompage sont présentés complets, en coupe ou démontés.



Ces matériels sont également utilisés dans le cadre de formation à la maintenance



**Pour plus d'informations :**  
Service Commercial :  
05 55 11 47 00  
stages@oieau.fr

**CNFME**

## EXPLOITATION

### » Exploitation des réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Mettre en place et réaliser les interventions nécessaires à l'entretien et l'exploitation des réseaux d'irrigation

#### Contenu

- Notions de fonctionnement hydraulique d'un réseau
- Robinetterie : maintenance et réparation des vannes, ventouses, bornes d'irrigation et réducteurs de pression
- Suivi de réseau : technologie de comptage, conditions d'installation et de renouvellement des compteurs, notions de rendement et d'indice de performance
- Recherche de fuite : travaux pratiques de prélocalisation et de localisation de fuites
- Entretien des dispositifs de traitement : filtre à sable, hydrocyclone...

#### Public concerné

Agent d'exploitation  
Fontainier

Durée : 4 jours

Resp. : Alain GONZALES

Référence : M002

20%

Expo

10%

Cas

50%

TP

20%

Démo

### » Maintenance des installations de pompage en irrigation

#### Objectifs

Etre capable de réaliser les opérations de maintenance avec ou sans démontage sur les principaux types de pompes et sur les équipements des stations de pompage en irrigation agricole

Pouvoir argumenter au cours de discussions avec des prestataires extérieurs

#### Contenu

- Principaux types de pompes centrifuges utilisées en irrigation
- Configurations et modes de régulations (refoulement simple, refoulement-distribution et surpression)
- Problèmes hydrauliques et mécaniques rencontrés en pompage, méthodologie du diagnostic
- Maintenance des pompes : remplacement des roulements, lubrification, réfection des étanchéités (garnitures mécaniques, presse étoupe), lignage des accouplements (travaux pratiques en atelier)
- Gonflage des ballons anti-bélier et des ballons de régulation

#### Public concerné

Agent de maintenance - Personnel chargé de l'exploitation des stations de pompage en irrigation

Durée : 3,5 jours

Resp. : Laurent DEPLAT

Référence : M006

15%

Expo

75%

TP

10%

Démo

### » Utilisation des équipements de télégestion

#### Objectifs

Comprendre la structure d'un réseau de télégestion et identifier ses fonctionnalités

Etre capable d'utiliser les terminaux d'exploitation de la télégestion : minitel, ordinateur, poste central

Etre capable d'identifier le parcours des informations : capteurs, poste local, poste central

Mettre en œuvre l'exploitation des données : courbes, fichiers

#### Contenu

- Présentation des principales fonctions gérées par un système de télégestion : automatisme, régulation, communication locale et distante, supervision
- Description fonctionnelle des différents composants du système de télégestion
- Utilisation des terminaux de dialogue : minitel, ordinateur, console de réglage, serveur Web
- Caractéristiques de la gestion de l'astreinte : les supports de communication et les outils de dialogue (GSM, minitel, ...)
- Apprentissage sur des équipements réels : poste de télésurveillance, automate programmable, capteur, data logger...
- Utilisation des procédures de pré-diagnostic
- Exploitation des fichiers archives et des courbes
- Utilisation d'un poste central de télégestion

#### Public concerné

Agent technique et administratif

Technicien de maintenance

Personnel en contact avec un réseau de télégestion

Durée : 4 jours

Resp. : Pierre-Henri BOUHET

Référence : D002

30%

Expo

40%

Cas

20%

TP

10%

Démo



# IRRIGATION

## EXPLOITATION

### Qualification à la maintenance des disconnecteurs

Epreuve individuelle de qualification théorique et pratique validée par un jury d'examen



#### Objectifs

Connaître la réglementation relative aux dispositifs de protection

Maîtriser la procédure de maintenance des disconnecteurs et les opérations d'entretien et de réparation

#### Contenu

- Généralités dans le domaine de la protection sanitaire des réseaux d'eau potable
- Etude détaillée de la technologie des dispositifs de protection et T.P. de montage/démontage
- Maintenance des appareils : procédure réglementaire, démonstration sur banc d'essai
- Causes hydrauliques des retours d'eau : siphonnage, contrepression
- Réglementation relative aux dispositifs de protection : documents techniques, règles de pose, maintenance
- Travaux pratiques sur banc d'essai disconnecteurs : apprentissage de la rédaction de la fiche de maintenance, diagnostics de pannes et réparations

#### Pré-requis

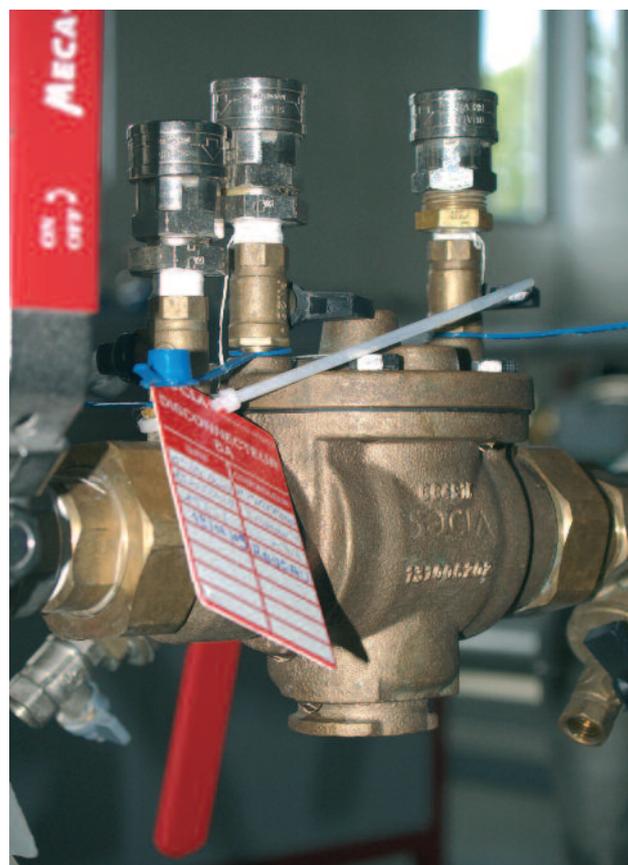
Evaluation préliminaire des connaissances

#### Public concerné

Fontainier ou installateur plombier  
Technicien de maintenance

Durée : 3,5 jours  
Resp. : Jacques DELFOSSE  
Référence : C020

40%	10%	50%
Expo	Cas	TP



### ASSISTANCE, FORMATION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : LA RÉPONSE DU CNFME

Vous souhaitez optimiser vos installations, former vos personnels, le CNFME met à votre disposition ses capacités dans le domaine de l'eau.

Quelques unes de nos références en formation :

- ▶ Union d'ASA du Lot
- ▶ Chambre d'agriculture du bas Rhin
- ▶ Canal de Carpentras
- ▶ JOHN DEERE Water
- ▶ Conseil Général de l'Hérault
- ▶ Chambre d'agriculture du Tarn
- ▶ Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques
- ▶ BRL Espaces Naturels
- ▶ BRL Exploitation
- ▶ Caraïbes Qualité Service
- ▶ Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne
- ▶ Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes du Lot et Garonne
- ▶ S.C.E.T. Tunisie



#### Renseignements :

**Claude TOUTANT**  
Formation et Etudes  
Tél. : 05 55 11 47 31  
Mail : c.toutant@oieau.fr

# AGRICULTURE

## RESSOURCE EN EAU

### Eau et agriculture

#### Objectifs

Sensibiliser les acteurs du développement rural  
Identifier et agir sur les processus perturbateurs  
du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques

#### Contenu

- Cycle de l'eau
- Caractérisation du bassin versant
- Eau et sols
- Hydraulique, géomorphologie et écologie des milieux aquatiques
- Impact des pratiques agricoles sur les milieux aquatiques
- Techniques de préservation et de restauration des milieux

#### Public concerné

Personnel en relation avec l'eau et le monde agricole

Durée : 3 jours

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : S015

70% 30%  
Expo Cas



### SILLAGE : Application de gestion et d'échange des données relatives aux plans d'épandage

Nouveau

#### Objectifs

Etre capable d'utiliser l'application SILLAGE à partir du portail Eau "Lancelleau"  
Comprendre la démarche de la gestion d'un dossier d'épandage dans l'application

#### Contenu

- Présentation de l'application : navigation sur le portail
- Saisie d'un dossier d'épandage
- Saisie de la synthèse annuelle du registre d'épandage
- Cycle de vie d'un dossier
- Présentation de l'outil cartographique
- Import/Export de dossier au format Sandre via l'application Vers'eau

#### Public concerné

Services techniques des collectivités locales  
Organismes indépendants  
Chambres d'agriculture

Durée : 3 jours

Resp. : Vincent LALLOUETTE

Référence : M012

40% 60%  
Expo TP

### Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses

#### Objectifs

Identifier les pollutions diffuses  
Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués  
Utiliser les outils de protection vis-à-vis de ces pollutions

#### Contenu

- Ressources en eau
- Origine des pollutions diffuses : nitrates, pesticides
- Toxicité des molécules
- Migration des polluants
- Réglementation en vigueur : directives européennes, Loi sur l'Eau, Grenelle de l'environnement
- Projets/Programmes de protection existants : Ferti-Mieux, PVE, MAE, PHAE, PIRPP, P2RP
- Visite de ressources
- Etudes de cas

#### Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études  
Responsable et technicien de syndicat de rivière  
Responsable et technicien de mission écologique

Durée : 3,5 jours  
Resp. : Vincent RASPIC  
Référence : G008

55% 15% 30%  
Expo Cas Démo

# AGRICULTURE

## TRAITEMENT ET VALORISATION DES EFFLUENTS AGRICOLES

### Traitement des effluents agricoles

#### Objectifs

Connaître la réglementation en vigueur sur la réutilisation de l'eau usée traitée pour l'irrigation  
Définir l'intérêt des techniques et traitements tertiaires  
Comment gérer un projet Ré-use

#### Contenu

- Détail de la réglementation en vigueur sur la réutilisation de l'eau en irrigation
- Caractéristiques des eaux épurées et objectifs de qualité d'eau
- Traitements physiques : flottation, filtration, osmose
- Ozonation : décoloration, désinfection, traitement de molécules non biodégradables
- Utilisation de charbons actifs
- Désinfection des eaux usées
- Mise en place d'un projet Ré-use

#### Public concerné

Responsable d'exploitation - Ingénieur et technicien BE  
Personnel des Chambres d'Agriculture

Durée : 3 jours  
Resp. : Jérôme CLUZEAU  
Référence : N038

70% 10% 20%  
Expo Cas Démo

### Méthanisation des effluents agricoles

#### Objectifs

Connaître les principes de fonctionnement des unités de méthanisation  
Mettre en œuvre une méthanisation

#### Contenu

- Intérêt de la méthanisation
- Réglementation
- Principes physiques, chimiques, biologiques en jeu
- Produits méthanisables
- Mise en œuvre et performances
- Règles d'exploitation
- Sous-produits de la méthanisation
- Notions de coût d'investissement

#### Public concerné

Technicien de Chambre d'Agriculture  
Technicien "Eau et Assainissement"  
Agriculteur investisseur

Durée : 4 jours  
Resp. : Pascal BOYER  
Référence : M005

50% 30% 20%  
Expo Cas Démo

### Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre

#### Objectifs

Faire le point sur l'état de la réglementation et les pratiques de mise en œuvre de la valorisation agricole des boues urbaines et industrielles  
Connaître les responsabilités des différents acteurs  
Envisager la valorisation agricole des boues dans sa dimension territoriale

#### Contenu

- Enjeux pour l'environnement
- Evolution du contexte réglementaire
- Boues urbaines et boues industrielles : plan d'épandage, contrôle, éléments de coût, responsabilités, sanctions et contentieux, pratiques de mise en œuvre
- Gestion globale et collective : étude de cas au niveau d'un département
- Visite de site d'épandage

#### Public concerné

Ingénieur et technicien de service assainissement  
SATESE - Personnel de bureau d'études ou de chambres d'agriculture - Industriel - Responsable environnement  
Service instructeur et de contrôles

Durée : 3 jours  
Resp. : Joseph PRONOST  
Référence : F027

60% 40%  
Expo Cas

### Valorisation des biogaz

#### Objectifs

Connaître les phénomènes de production du biogaz  
Connaître les technologies de récupération et de suivi du réseau du biogaz

Maîtriser le choix technique d'un système de valorisation du biogaz

Connaître les consignes de sécurité

#### Contenu

- Phénomènes de production du biogaz
- Traitements des biogaz
- Valorisation énergétique : électrique et thermique
- Cogénération
- Technologie et équipements dans les installations en place
- Critères de choix

#### Public concerné

Responsable de service Déchets  
Responsable d'une unité de traitement des biogaz  
Responsable de site ISD

Durée : 3 jours  
Resp. : Rakha PRONOST  
Référence : Z032

70% 30%  
Expo Cas

# CALENDRIER DES FORMATIONS EAU - IRRIGATION & AGRICULTURE 2015

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex - Tél. 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01  
www.oieau.org/cnfme

Réf.	Intitulé du Stage	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates **	Page
F027	Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre	3	1368	Limoges	du 1 <sup>er</sup> (9h) au 03 septembre (17h)	8
G008	Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses	3,5	1428	Poitiers	du 29 septembre (9h) au 02 octobre (12h)	7
M001	Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation	4	1408	Limoges	du 05 (14h) au 09 octobre (12h)	2
M002	Exploitation des réseaux d'irrigation	4	1408	Limoges	du 16 (14h) au 20 novembre (12h)	5
M004	Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole	4,5	1665	Limoges	du 16 (9h) au 20 novembre (12h)	3
M005	Méthanisation des effluents agricoles	4	1480	Limoges	du 14 (14h) au 18 septembre (12h)	8
M006	Maintenance des installations de pompage en irrigation	4,5	1584	Limoges	du 23 (12h) au 27 février (12h)	5
M007	Diagnostic et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation	3	1110	La Souterraine	du 08 (14h) au 11 décembre (12h)	4
M008	Diagnostic des réseaux d'irrigation	4	1480	Limoges	du 16 (14h) au 20 novembre (12h)	4
M009	Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture	3	1056	Limoges	du 15 (14h) au 18 décembre (12h)	2
M010	Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins	3	1056	Limoges	du 15 (14h) au 18 décembre (12h)	2
M011	Conception d'une retenue collinaire	4	1408	Limoges	du 20 (14h) au 24 avril (12h)	2
M012	SILLAGE : Application de gestion et d'échange des données relatives aux plans d'épandage	1,5	528	Limoges	du 31 mars (9h) au 1 <sup>er</sup> avril (17h) ou du 06 (9h) au 07 octobre (17h)	
S015	Eau et agriculture	3	1110	Limoges	du 20 (14h) au 23 octobre (12h)	7
Z032	Valorisation des biogaz	3	1110	Limoges	du 03 (9h) au 05 novembre (17h)	8
C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	3,5	1295	Limoges	du 10 (9h) au 13 février (12h) ou du 07 (9h) au 10 avril (12h) ou du 26 (9h) au 29 mai (12h) ou du 09 (9h) au 12 juin (12h) ou du 08 (9h) au 11 septembre (12h) ou du 13 (9h) au 16 octobre (12h) ou du 17 (9h) au 20 novembre (12h) ou du 15 (9h) au 18 décembre (12h)	6
D002	Exploitation des équipements de télégestion	3	1056	La Souterraine	du 20 (14h) au 23 avril (12h)	5

\* HT/Stagiaire

\*\* (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour du stage



**Office  
International  
de l'Eau**

**Cachet et signature du donneur d'ordre :**

*Ce bulletin d'inscription vaut bon de commande*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Prénom, Nom et qualité du signataire :

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**POUR VOUS INSCRIRE**

- **par courrier :**  
OIEau – CNFME  
22 rue Edouard Chamberland  
87 065 LIMOGES Cedex
- **par fax :**  
+33 (0)5 55 11 47 01
- **par email :**  
inscription@oieau.fr

Nous avons pris bonne note des conditions de vente jointes à ce bulletin d'inscription, et nous vous prions d'inscrire à la formation suivante la personne indiquée ci-dessous.

**STAGE**

Code : \_\_\_\_\_  
Intitulé : \_\_\_\_\_  
Dates : du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_      Lieu : \_\_\_\_\_

**PARTICIPANT**

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Poste occupé : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

*En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents*

**SOCIETE**

**CADRE RESERVE A L'OIEau**

N° référence client :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
SIRET. : \_\_\_\_\_ N° TVA : \_\_\_\_\_ Code NAF : \_\_\_\_\_

**Responsable formation :**

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**Personne en charge du dossier :**

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**ADRESSE DE FACTURATION** (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

*Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation*

**Organisme payeur :**

**CADRE RESERVE A L'OIEau**

N° référence Financier :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
SIRET. : \_\_\_\_\_ N° TVA : \_\_\_\_\_ Code NAF : \_\_\_\_\_

**INSCRIPTION DANS LE CADRE**

du plan de formation :  OUI  NON  
Sinon : \_\_\_\_\_  
Indiquez la répartition des heures de formation  
 sur le temps de travail : \_\_\_\_\_ heures  
 hors du temps de travail : \_\_\_\_\_ heures

**INSCRIPTION DANS CADRE DU C.I.C.E**

**(Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi)**  
Indiquez la part des heures de formation concernées :  
\_\_\_\_\_ heures



**Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau - CNFME**

22 rue Edouard Chamberland – 87065 Limoges cedex - France  
Tél : +33 (0) 5 55 11 47 70 – Fax : +33 (0) 5 55 11 47 01 - E-mail : cnfme@oieau.fr – Web : www.oieau.org/cnfme



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## OBJET

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services OIEau relatives à des commandes passées auprès de l'OIEau par tout client professionnel (ci-après "Client"), et suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client. Toute condition contraire, opposée par le Client, ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir aux présentes CGV.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'envoi d'un bulletin d'inscription pour les formations interentreprise, vaut acceptation des présentes modalités.

Un bulletin d'inscription dûment complété (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

Une convocation à la formation est envoyée environ 1 mois avant la formation. Elle est accompagnée des modalités et conditions de votre commande, du programme détaillé de la formation, de la liste des participants, d'un plan d'accès et d'une liste d'hôtels (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement du CNFME à réaliser la formation, sauf cas de force majeure.

Les objectifs, les pré-requis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

Suite aux dispositions de l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi - Art. L 920-1, la facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convention ne sera établie que sur demande.

## CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués hors taxe et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et sa société (déplacement, restauration, séjour, ...).

La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement édités par l'OIEau.

Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services.

Le règlement est à effectuer 45 jours fin de mois à réception de la facture.

Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son organisme paritaire collecteur agréé. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

## RÉSILIATION

Tout report ou toute annulation devra être confirmé par courrier ou par fax.

Toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une indemnité égale à 50% de la formation. En cas d'annulation par le commanditaire moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, ou en cas d'absence du stagiaire pour tout ou partie de la session, l'intégralité du prix est due.

Le client pourra, remplacer un participant par une autre personne. L'OIEau se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en adressant un courrier, un fax ou un mail au client, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation, en cas d'un nombre insuffisant de participants ou de la survenue d'un cas de force majeure.

L'OIEau ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

## HORAIRES

Les stages débutent généralement à 9h00 ou 14h00. Nous assurons en moyenne 7 heures de formation par jour, selon le stage.

## RÉALISATION DES FORMATIONS

Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de stage.

L'OIEau se réserve le droit de modifier le formateur, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de quelconques dommages et intérêts et/ou pénalités.

La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel du Client.

Chaque stage de notre catalogue fait l'objet d'une programmation dans le temps figurant dans le calendrier du présent catalogue.

Pendant, le CNFME peut être amené à proposer des modifications de dates, de lieu, ainsi que la création de nouvelles sessions. Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur : [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

## RÈGLEMENT INTERIEUR

Chaque stagiaire est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur du centre de formation, affiché dans chacune des salles. L'inobservation du règlement peut entraîner l'exclusion du stagiaire de la formation, sans que le client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

## Formations WEB

Ce type de formation est dispensé à distance, par l'utilisation d'un accès électronique sécurisé à un espace de formation mis à disposition par l'OIEau.

Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...) mis à disposition du Client dans le cadre des sessions de formation sont la propriété exclusive de l'OIEau et de ses partenaires.

À ce titre, le Client s'engage à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

### Communication

Le Client accepte d'être cité comme client par l'OIEau, sous réserve du respect des dispositions de l'article "Propriété intellectuelle".

### Responsabilité

La responsabilité de l'OIEau ne saurait être engagée pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image ou à la réputation, subis par le Client au cours ou à la suite de la réalisation des formations.

Quel que soit la prestation, la responsabilité de l'OIEau est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation concernée.

### Force majeure

La force majeure ou le cas fortuit libère à la discrétion de l'Office International de l'Eau, à titre temporaire ou définitif, de tout engagement de livraison et ce sans dédommagement au profit du client. Relèvent d'une telle situation, sans que cette liste soit exhaustive, les événements suivants : les incendies, inondations, bris de machines, grèves, guerres, ruptures d'approvisionnement, et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations.

### Règlement des différends

Toutes les clauses contenues dans les présentes conditions générales de vente ainsi que toutes les opérations qui y sont visées seront soumises au droit français. En cas de litige seront seuls compétents les Tribunaux de Paris.



*Office  
International  
de l'Eau*

## **CNFME**

22, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 11 47 00  
Fax. 05 55 11 47 01  
Mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)  
[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

**DIRECTEUR COMMERCIAL** Pascal Boyer

**OFFRE AGRICULTURE** Claude Toutant | Tél. 05 55 11 47 31

**CATALOGUE** Fabienne Guillot | Tél. 05 55 11 47 32  
Sébastien Furlan | Tél. 05 55 11 47 16

**TAXE D'APPRENTISSAGE** Nadine Vilatte | Tél. 05 55 11 47 77

**QUALITÉ** Ghyslaine FERREÁ | Tél. 05 55 11 47 04

**INSCRIPTIONS** Tél. 05 55 11 47 00

